

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>te</sup> B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN.

1913

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1913

## LES DOUBLES SOUVERAINS D'OR

FRAPPÉS A TOURNAI

PAR PHILIPPE IV, ROI D'ESPAGNE (1621-1665)

---

PLANCHE XII.

---

Philippe IV commença à régner dans nos provinces sous les plus malheureux auspices : la trêve conclue avec la Hollande venait d'expirer (9 avril 1621) et cette dernière se préparait à reprendre les hostilités, lorsque mourut, le 5 juillet de la même année, l'archiduc Albert, époux d'Isabelle, fille de Philippe II.

Le règne de Philippe IV fut une suite de guerres désastreuses avec les Pays-Bas et avec la France. La Hollande, effrayée de la puissance formidable de la France, se détacha d'elle, lors du traité de Westphalie (1648), pour se rapprocher de l'Espagne qui dut, outre la reconnaissance formelle de l'indépendance des Pays-Bas néerlandais, accepter la fermeture de l'Escaut et céder Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda, l'Écluse, Hulst et d'autres territoires. Maestricht resta aux Hollandais qui l'occupaient depuis 1632.

Le traité des Pyrénées (1659) mit fin aux hostilités entre la France et l'Espagne. Cette dernière fut obligée d'abandonner à Louis XIV, comme

dot de l'Infante d'Espagne que le grand Roi devait épouser, une bonne partie du comté d'Artois ainsi que de nombreuses localités situées dans la Flandre, le Hainaut, le Namurois et le Luxembourg.

Philippe IV, qui s'était marié deux fois, mourut à Madrid, le 17 septembre 1665.

Nos provinces qu'il ne visita jamais, furent régies par de nombreux gouverneurs pendant ce règne aussi long que calamiteux.

Les monnaies frappées par Philippe IV dans les Pays-Bas espagnols, ne sont ni aussi nombreuses ni aussi belles que celles forgées par les archiducs Albert et Isabelle, ses prédécesseurs. Elles ne manquent cependant pas d'un certain intérêt artistique, étant donnés les temps troublés qui les virent naître.

Une des mieux réussies de ces pièces est le double souverain d'or. Il fut abondamment émis en Brabant, moins en Flandre et dans le Tournaisis. C'est dans cette dernière seigneurie que nous nous proposons de suivre la frappe de cette grande monnaie d'or.

Le dépôt des Archives générales du Royaume possède plusieurs comptes des monnaies forgées à Tournai pendant le règne de Philippe IV.

Quatre de ces comptes mentionnent la frappe de doubles souverains d'or.

Cette monnaie devait avoir le même aloi et être

taillée sur le même pied que le double souverain d'or des Archiducs Albert et Isabelle. Le titre devait donc en être de 22 carats et  $\frac{3}{4}$  d'un grain d'or fin en aloi, allié de 11 grains et  $\frac{1}{4}$  d'argent fin et d'un carat de cuivre. Il était ordonné d'en fabriquer 22 pièces et  $\frac{466}{5733}$  au marc poids de Troyes au remède de  $\frac{3}{4}$  de grain d'or fin en aloi et de 24 as en poids sur chaque marc d'œuvre.

Les trois premiers comptes, allant respectivement du 11 octobre 1620 au 24 décembre 1622, du 22 décembre 1622 au 28 septembre 1623 et du 7 septembre 1637 au 23 avril 1643, lui attribuent la valeur de 12 florins; le quatrième de ces comptes, comprenant la période du 13 août 1645 au 7 juillet 1650, lui donne celle de 13 florins et 6 patards.

L'on forgea :

1° Du 11 octobre 1620 au 24 décembre 1622, d'après le compte sixième de feu Hugues du Fay, en son vivant, maître particulier de la Monnaie de Tournai, que fait et rend Cécile d'Antoing, sa veuve :

100 marcs, 4 onces, 4 esterlins en doubles souverains, dont une partie pourrait être à l'effigie de Philippe IV, ce prince ayant succédé, le 15 juillet 1621, à l'archiduc Albert. Nous n'avons pu trouver aux Archives générales du Royaume, l'*ordonnance* qui permettrait de faire la répartition entre les Archiducs et le Roi des doubles souverains d'or frappés au cours de cette fabrication. La taille

et l'aloï du double souverain d'or sont restés les mêmes pendant les deux règnes.

Nous voyons, par ce compte, que le traitement annuel de Jaspar vander Heyden, graveur de la Monnaie de Tournai, était de 120 livres tournois.

2° Du 22 décembre 1622 au 28 septembre 1623, d'après le compte septième et dernier de feu Hugues du Fay, en son vivant, maître particulier de la Monnaie de Sa Majesté en la ville de Tournai, que fait et rend Cécile d'Antoing, sa veuve, associée à Nicolas Varlut :

88 marcs, 2 onces, 16 esterlins, 10 as en doubles souverains d'or, soit : 1,950 pièces, très probablement toutes à l'effigie de Philippe IV.

Jaspar vander Heyden, graveur de la monnaie de Tournai, reçut, d'après le compte dont nous nous occupons : 40 livres du dit prix de 40 gros pour avoir taillé et gravé les coins du susdit double souverain d'or de douze florins la pièce.

3° Du 7 septembre 1637 au 24 avril 1643, d'après le compte sixième et dernier de Jehan Craveau, maître particulier de la monnaie de Tournai :

233 marcs, 7 esterlins, 23  $\frac{7}{8}$  as en doubles souverains, soit 5,145 pièces.

Jaspar vander Heyden fut encore le graveur de la monnaie de Tournai pendant cette période. Jacques Amour remplaça ce dernier dans ces fonctions de graveur, après son décès survenu au cours de cette fabrication.

4° Du 13 août 1645 au 7 juillet 1650, d'après le

compte deuxième d'Antoine de la Derrière, maître particulier de la monnaie de Tournai :

725 marcs, 5 onces, 12 esterlins, 16 as en doubles souverains, soit 16,024 pièces.

Michel Estienne, graveur de la monnaie de Tournai, reçut une somme (illisible) pour avoir gravé cent trente-deux trousseaux de doubles souverains d'or, dit le compte dont nous parlons.

Nous donnons ci-après la description de doubles souverains d'or de Philippe IV, frappés à Tournai. Trois de ces pièces sont figurées sur la planche qui accompagne cette petite notice.

1. *Droit.* Buste à droite du Roi couronné. Philippe IV, qui n'a pas de moustache, porte au cou une large fraise.

*Légende.* 16 23. PHIL · IIII · D · G · HISP · ET · INDIAR · REX

*Revers.* Écu aux armes du Roi, entouré du collier de l'ordre de la Toison d'or et sommé d'une couronne fermée qui sépare le commencement de la légende de la fin.

*Légende.* · ARCHID · AVST · DVX · · · · BVRG · DOM · TOR Z<sup>c</sup>.

Or.

Poids : 22 gr. 098

Notre collection.

(Pl. XII, n° 1).

Cette magnifique monnaie est d'une conservation parfaite. La gravure et la frappe en sont particulièrement soignées. Cette pièce de poids double,



de ces pièces à Tournai, d'après les comptes connus.

Il est intéressant de constater que les doubles souverains d'or tant brabançons que flamands et tournaisiens, portant une date antérieure à 1630, se rencontrent des plus rarement.

V<sup>te</sup> BAUDOUIN DE JONGHE.

---





1



2



3